



N° SAU/045 – 1^{er} novembre 1961

LA PURETE DANS L'ISLAM POPULAIRE MAGHREBIN

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'idée de pureté en traitant des interdits alimentaires (1). Il est certain, comme nous le disions alors, que cette "pureté" musulmane développe dans la conscience des "croyants" la conviction d'avoir été séparés, mis à part des autres en vue d'une mission. Elle est une des pièces maîtresses du Coran : "La communauté musulmane est une communauté de purs", écrit le Père Jomier (2).

Un Algérien exprimait précisément cette idée dans une lettre : "... Nous croyons que notre religion est la plus pure des religions et aussi la plus bénie par Allah, car elle ne fait pas partie des impuretés comme les autres : "alcool", nourritures de saloperie, etc. ". Peu importe la manière de s'expliquer ; il est sûr que cette sélection par Dieu engendre facilement des airs de supériorité et de suffisance, chez des musulmans de style traditionnel.

Certes, il y a ainsi la pureté légale en vue surtout de la prière rituelle, mais il y a aussi tout le domaine des péchés de la chair, de la tyrannie sexuelle : "C'est le ventre qui est la cause de tous les péchés de l'homme" ! "Ce sont les femmes qui sont la cause de tous les péchés que commettent les hommes ! Comment en serait-il autrement pour une morale faite en fonction de l'homme ? (3).

Quelles sont les idées maîtresses sur cette pureté dans la mentalité populaire au Maghreb ? Certains parlent d'obsession sexuelle ; en tout cas il faut reconnaître que ces questions polarisent bien des réactions et que les passions charnelles émergent dans nombre de comportements. D'ailleurs, pratiquement aucune prescription islamique ne semble venir restreindre les manifestations de l'instinct génésique. Ce sont surtout les interdits sociaux qui jouent avant tout.

Il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil, d'abord, sur ce qu'en disent le Coran et aussi les moralistes avant de voir ce qu'en pensent les gens du peuple.

Dans le Coran, nous trouvons deux racines pour exprimer et évoquer cette notion de pureté : TaHaRa et ZaKaWa. La première se rencontre dans des textes comme ceux-ci : 74,4 ; 80,14 et 98,2 ; 56,79 ; 76,2 ; 25,48 ; 11,78 se rapportant aux vêtements du prophète, aux feuillets de la révélation, à la boisson du paradis, aux filles de Loth, etc., ou encore dans 3,42 ; 3,55 ; 33,33 ; 5,6 ; 5,41, par exemple, parlant de Marie, de Jésus, des femmes du prophète, des ablutions, des cœurs hypocrites qui ne sont pas purs, etc...

Une étude inédite d'un spécialiste ayant analysé ces textes comportant la racine "TaHaRa", et ayant essayé d'indiquer la courbe du concept selon les différentes périodes historiques de la "révélation" coranique, nous apprend ceci : alors que dans les débuts les textes révèlent une exigence

de pureté dans le sens de non profane, séparé, propre et réservé à Dieu, à la fin de la période mékkoïse du prophète, au contraire, c'est le sens de la pureté sexuelle qui est retenu. Quant à la période médinoïse, la ligne de la pureté sexuelle, qui chemine alors parallèlement à la première, y est tantôt plus matérielle, tantôt plus morale : c'est par le biais de la convenance sociale qu'elle pénètre dans le domaine sacré".

"En effet, l'organisation de la communauté de ce peuple qui maintenant connaît le Dieu véritable, fait que de plus en plus son comportement social ; politique et culturel est marqué de cette empreinte : le peuple des croyants est un peuple de "purs", et le fondement de cette "pureté" est justement sa foi monothéiste.

"La courbe serait à peu près la suivante : partie d'une certaine expérience de Dieu dans la révélation, l'expérience de la "TaHaRa" rencontre celle, plus matérielle et antérieure à l'Islam, de la pureté sexuelle et de ses tabous. Les deux lignes confluent alors dans le sens de la décence et de la réserve sociale, ainsi que de la préparation rituelle au culte, au non de la foi monothéiste qui vous installe dans un statut nouveau, celui des purs.

"... TaHaRa se fonde dans l'"Imân" (la foi). "TaHaRa" en arrive à exprimer le plus souvent cette propriété du "mu'min" (croyant) par laquelle son corps, ses relations sociales, ses obligations rituelles, et sans doute aussi son cœur, se trouvent dans la bonne ligne, celle qui mène à Dieu. La souillure est un égarement, une ignorance, Mais la pureté est la Science".

La seconde racine, "ZaKaWa", se rencontre également dans nombre de textes : 24,28 ; 18,19 ; 20,76 ; 2,174, etc. parlant de la bienséance envers les femmes, de la nourriture des sept dormants, de la réussite au dernier jour de même dans 79,18 (la conversion de Pharaon), 19,19 (Jésus), 24,21 (le "cas" Aïcha), 18,81 (la vertu du "juste") etc... L'auteur de l'étude fait remarquer que parmi les sept notes principales qui se dégagent du sens de la racine dans ces textes, trois sont majeures : Il s'agit d'abord d'une action (Dieu pardonne ou préserve du péché) et ce changement affecte l'âme dans sa relation à Dieu établissant l'homme dans un nouvel état ; il s'agit ensuite d'un état d'âme, d'un statut religieux ("zakiy", agréable à Dieu, "zaka", vertu de l'homme "juste" ; par la foi au Dieu unique, le croyant est libéré par Dieu de la souillure et de la turpitude, c'est-à-dire du péché d'associationisme, "chirk", de tout péché qui va contre la pureté du monothéisme) ; il s'agit surtout d'une action rituelle technique : l'aumône légale (4), "Cette action exprime l'attitude de "bienfaisance" où vit le croyant depuis sa "justification".

"Cette "bien-faisance" est la condition du musulman. Cela rend compte en particulier de trois choses : 1° que la première, l'unique indispensable, "bonne action" soit la foi ; que 2° cette attitude d'âme se traduise par des actes de bienfaisance dont l'aumône est l'expression la plus désintéressée ; que 3° l'attitude intérieure ne pouvant se mesurer par des critères spirituels pour les chefs de la communauté, cette "bienfaisance" de statut se traduise par l'aumône légale, critère tangible".

En conclusion l'auteur écrit qu'avec ces deux racines, nous sommes dans deux lignes assez différentes : "TaHaRa" est vissé au corps, ZaKaWa" assainit le cœur. D'une part, il est question de pouvoir de l'homme, de disposition corporelle et sociale, de l'autre, il s'agit d'une disposition morale de la vie religieuse, d'une action qui est le propre de Dieu. L'une et l'autre racine se rejoignent psychologiquement comme étant "la préservation ou l'éloignement de la souillure : mais la souillure fondamentale est celle de l'incroyance".

"L'une et l'autre se rejoignent dans la relation à Dieu. Alors que "TaHaRa" est la rectification de la position, la purification du profane devant le sacré, "ZaKaWa" marque une transformation plus intérieure, un état d'intégration à la communauté par la "bienfaisance" fondamentale, qui consiste d'abord à croire, puis à faire les "çalış" (les choses bonnes, "pures").

Deux actes du culte, donc, mettent en jeu ces deux racines ; la Prière rituelle pour " TaHaRa " à cause de la pureté légale, et l'aumône ("zakât").

Ghazali (+ 1111) cite un hadith au début de son chapitre sur la pureté (tahara) : "L'état de pureté, clé de la prière rituelle, est la moitié de la foi", Et il développe ensuite les différentes souillures

dont on doit se purifier par des ablutions avant la prière (5), sans oublier pour autant de rappeler qu'il ne faut pas chercher simplement la pureté extérieure.

Il est certain que pour les commentateurs, les moralistes et les juristes, les souillures d'ordre sexuel sont parmi celles qui séparent le plus du sacré, de Dieu ; il s'agit d'être rituellement propre. Dans une optique plutôt légaliste et dominée par le péché, les auteurs vont insister sur les convenances, les bienséances vis-à-vis des femmes, les interdits par rapport aux appétits sexuels, mais envisagés d'un point de vue social. "Heureux sont les croyants... qui n'ont de rapports qu'avec leurs épouses et leurs concubines" dit le Coran (23,1.5.6.).

Les juristes sont d'ailleurs intarissables sur ces questions de fornication, sodomie, souillures d'ordre sexuel et sur les châtements encourus par ceux qui se livrent aux vices publiquement. Qu'il nous suffise de citer quelques passages de "La Risâla ou épître sur les éléments du dogme et de la loi de l'Islam selon le rite malikite" de Abî Zayd al-Qayrawânî (+ 996) (6), en ce qui concerne les femmes par exemple :

"Parmi les obligations d'institution divine figurent les suivantes : baisser les yeux en présence des femmes avec qui le mariage est interdit. Mais un premier regard jeté sur elles, sans intention coupable n'est pas péché. Pas d'inconvénient non plus à regarder la femme au physique ingrat et qui n'inspire pas le désir, ou même la jeune et jolie femme quand on a une raison valable de le faire, comme par exemple, porter témoignage sur elle ou tout autre motif analogue. Celui qui fait la demande en mariage y est également autorisé".

"L'homme n'aura pas de tête à tête avec une femme qui n'est pas sa parente au degré prohibé".

Que nous révèle LA MENTALITE POPULAIRE sur ces questions ? Le musulman de style traditionnel est certes fier, parce que sa religion "recommande le bien et interdit le mal" et qu'elle ne tolère pas les impuretés ! Impures sont les nourritures défendues, comme impures sont l'incroyance, le polythéisme ou les croyances des chrétiens par exemple. Mais le musulman sait bien aussi qu'il est un homme comme les autres et il n'hésite pas à regarder comme péchés les infractions au VI^e commandement. Le "croyant", malgré sa mise à part dans une communauté de "purs", sait parfaitement, sur le plan précis des péchés de la chair (en actes et en intentions), qu'il n'est souvent pas pur.

Cependant, il importe de bien comprendre les termes employés alors par les gens du peuple, en Afrique du Nord.

Le mot "tahâra" signifie la plupart du temps la pureté corporelle, légale, qui résulte des ablutions rituelles. Il ne s'agit pas de pureté de conscience dans le sens où nous l'entendons. De même, les expressions suivantes peuvent faire illusion : "qalbî çâfî", "qalbî abiodh" (mon cœur est "pur", mon cœur est blanc). Elles veulent dire en réalité : Je n'ai de haine, de rancune contre personne ; mon cœur est calme, non troublé par les soucis, les ennuis venant du prochain", et non pas "j'ai le cœur pur" dans le sens où nous entendrions ces mots. L'expression "wssekh l-qalb" évoque tout ce qui trouble le cœur, comme les soucis, les ennuis, la jalousie, les antipathies qui empêchent la paix intérieure. Si ces sentiments deviennent volontaires et coupables, ils sont des péchés contre la charité fraternelle et non contre la pureté. Là encore, l'expression n'a donc pas le sens de "péché impur qui souille le cœur" (7).

Bien des exemples pourraient être donnés. Qu'il nous suffise de citer quelques réflexions :

"Ce qui trouble le cœur (mot-à-mot ce qui le souille) ce sont les ennuis, les soucis, l'envie et la haine"

"Une bonne promenade ramène le calme dans (mot-à-mot ne laisse aucune souillure dans le cœur), dissipe les ennuis, et fait oublier les soucis"

"Ne me garde pas rancune" (= purifie ton cœur à mon sujet)

"Ne m'en veux pas" (= que ton cœur ne soit pas noir de mon côté)

"Avoir le cœur noir, c'est avoir mauvais caractère, c'est vouloir du mal au prochain et finalement être coupable devant Dieu".

"Un tel a mauvais cœur (noir comme du goudron), il est jaloux et ne souhaite que du mal aux autres".

Comme il est facile de le constater par ces quelques exemples, les termes employés dans la conversation importent beaucoup. Si nous n'y prenons garde, ce peut être pendant longtemps un dialogue de sourds, en ce sens que l'un parlera de "pureté" et que l'autre comprendra "charité".

De même, dans ce domaine de la pureté, comme dans quantité d'autres sujets (la question de la liberté humaine, par exemple), le musulman du peuple parle tantôt en homme de bon sens tantôt selon ses réflexes proprement islamiques. Sa conscience d'homme le porte à admirer cette vertu et il s'efforce alors de la pratiquer et y encourage aussi les autres, mais, en tant que musulman, il déclare facilement que c'est Dieu qui a mis en lui les passions mauvaises, qu'elles sont, par conséquent, irrésistibles et que la volonté humaine est radicalement impuissante à pratiquer la vertu.

Un certain nombre d'exemples expliciteront ceci tant par rapport à ce que disent les Maghrébins que par rapport à ce qu'ils font,

I° Ce qu'ils disent

Ils admirent la vertu et s'encouragent à la pratiquer.

- "Les Anges, disent-ils, ont une intelligence mais pas d'appétit charnel. Les animaux ont un appétit charnel mais pas d'intelligence. L'homme, lui, a une intelligence et un appétit charnel, Si son intelligence maîtrise la passion, il devient semblable aux anges ; mais si la passion l'emporte ; sur l'intelligence, il n'est plus qu'un animal",
- "Le plus méritant des hommes est celui dont les appétits sensuels n'altèrent pas les sentiments religieux".
- "Un savant, esclave de ses passions, n'est en réalité qu'un ignorant, tandis que l'ignorant qui ne suit pas ses mauvais penchants est un véritable savant" (un nomade de Touggourt),
- "C'est l'intérieur qui compte et non l'extérieur, Si ton cœur est pur, tout le reste ne saurait te souiller ; mais toi, oeuf tout blanc au dehors, qu'es-tu intérieurement ? Les courtisanes ne sont vêtues que de soie et elles ne sont que pourriture" (un nomade de Touggourt),
- "Il ne suffit pas de dire de belles choses pour être un saint, "La langue ne rend pas le cœur pur". Ce sont les bonnes œuvres qui te rendent pur. Si ce que dit la langue n'est pas dans le cœur, qu'est-ce que cela vaut ? Si la bouche dit de belles choses et que le cœur en contient de mauvaises, ce n'est pas de la pureté. La vraie pureté est dans le cœur ; ce sont les bonnes œuvres qui purifient le cœur, ce ne sont pas les belles paroles".

Des encouragements sont donnés pour exhorter à lutter contre les passions, bien que cela soit quand même assez rare et fait sans grande confiance, étant donnée la conviction, ancrée dans les esprits, de la faiblesse de la volonté.

- "Ne suis pas ta mauvaise nature ; oppose-toi à elle et maîtrise-la. Que la crainte de Dieu te fasse vaincre ta nature. Dompte ta mauvaise nature comme on dompte un cheval en tirant sur la bride".
- "Fuyez les libertins disent les vieux aux jeunes, laissez de côté les mauvais sujets et les piliers de cabaret. Gardez-vous de la débauche et des jeux de hasard. Les bons et les mauvais sujets ne se fréquentent pas",
- "Celui qui est esclave de ses passions a vendu sa religion pour les plaisirs de la terre".
- "Ce qui m'étonne c'est de voir des gens se mettre à la diète par peur de la maladie, alors qu'ils ne s'abstiennent point de pécher par peur de l'enfer".
- "Celui qui commet de honteuses actions sera atteint par un terrible châtement. Les réjouissances présidées par le diable, les soirées qui font pleurer les anges, les propos

qui souillent les cœurs et les divertissements qui sont source de péchés, conduisent ceux qui s'y livrent à tous les tourments".

Les gens du peuple au Maghreb ont le sens du recours à Dieu par de petites invocations et oraisons jaculatoires, des formules traditionnelles ou coraniques plus ou moins stéréotypées, des élans spontanés du cœur par lesquels ils demandent à Dieu de les préserver du mal : "Que Dieu nous garde dans le bon chemin et qu'il nous fasse vaincre nos passions et le diable" - "Que Dieu nous enseigne la vertu et éloigne de nous les œuvres du démon" - "Que Dieu nous préserve de la honte de l'inconduite et les châtements de l'enfer?"

- Ils reconnaissent l'impuissance de la volonté à pratiquer cette vertu.

Cependant la faiblesse est tellement grande qu'il faut lui trouver une explication. L'Islam maghrébin traditionnel, celui qui est prodigué aussi bien dans les petites écoles coraniques que dans les zaouias dont les enseignements ont été moulés par les doctrines ach'arites, ayant dominé durant des siècles la pensée islamique, donne une solution : Dieu fait tout, le jour et la nuit certes, mais aussi les passions qui viennent de lui ! Alors comment lui résister ? Nous lisons dans la Risala d'Al-Qayrawâni citée plus haut :

"Il faut croire à la prédestination du mal comme du bien, de ce qui est douceur, comme de ce qui est amertume. Tout cela résulte d'un arrêt d'Allah... Ses serviteurs ne prononcent point de parole et ne font point d'acte qu'il n'ait décidé. Allah est trop haut pour qu'il y ait dans son royaume quelque chose qui ne résulte point de sa volonté" (8).

Blâme-t-on quelqu'un qui se conduit mal ? Lui souhaite-t-on que Dieu le ramène à une meilleure conduite ? "Dieu est plus fort que moi ! répond-il, Il a décrété que je devais suivre mes passions ; tout ce qui a été écrit sur notre compte doit arriver". Et cependant, ce même homme n'hésite pas à déclarer, dès qu'on lui fait remarquer son blasphème en rendant Dieu responsable de ses désordres : "C'est vrai, Dieu ne nous a pas dit de commettre l'impureté et l'injustice ; j'ai été le jouet du démon ; il a été plus fort que moi". Sa conscience et son bon sens refusent ainsi d'admettre que Dieu soit l'auteur du péché.

Les réflexions ne manquent pas, exprimant la tyrannie de la chair et l'impuissance à lui résister :

- "L'homme ne peut se retenir ; il lui faut le plaisir"
- "La mauvaise nature penche toujours vers le plaisir. Le chameau lui aussi tend tout de suite le cou dans la direction où il voit l'herbe".
- "Notre séjour sur la terre est difficile et passager. Ce monde est mauvais, il est conduit par un chien aveugle (c'est-à-dire les passions) et sans pattes (c'est-à-dire le destin).

A propos des femmes, d'un bout à l'autre du Sahara, par exemple, les gens redisent, avec quelques petites variantes, le proverbe suivant :

- "Se promener en ville, c'est faire le roi ; faire connaissance avec des hommes, c'est trouver un trésor ; mais faire connaissance avec des femmes, qu'elles soient jeunes ou vieilles, c'est se souiller.

Ou encore :

- "A la seule vue d'une femme, la passion s'enflamme et l'homme devient fou, A peine a-t-il levé les yeux sur elle que déjà un péché d'impureté est inscrit à son compte".
- L'homme étant si inflammable, il ne devra jamais se trouver en tête à tête avec une femme qui ne serait pas sa proche parente. On ne rapproche pas l'un de l'autre le feu et la poudre".
- "Il est impossible de vivre honnêtement sans être marié".

- "La mauvaise nature est comme le petit enfant qui oubliera le sein si on le sèvre d'une façon radicale ; mais qui continuera toujours à têter si on " ne lui enlève pas le sein".

Souvent, malgré les écarts de conduite, les musulmans sont fidèles à leurs devoirs religieux, exprimant ce mélange d'observation de la loi rituelle et d'oubli de la loi morale en disant "un peu pour Dieu et un peu pour moi"

Des courtisanes même font leur ramadhan (9).

2° Ce qu'ils font

A - Mœurs sociales sévères pour éloigner les occasions.

"Nous n'entrons pas les uns chez les autres. Moi je n'ai pas confiance dans mon frère, qui est pourtant le fils de mon père", disait un homme de Touggourt. Personne à plus forte raison n'entre dans l'appartement des femmes. Tout dépend, évidemment, des classes sociales et des lieux (campagne, villes, oasis. . .) ; mais il est certain qu'un hôte, reçu sous une tente de nomades ou dans la salle réservée à cet effet, doit faire en sorte de ne rien voir, Quant aux femmes, elles doivent alors disparaître : "Laissez la place ! Allez vous cacher, voici les hôtes ! Ayez un peu honte ! Vous n'allez tout de même pas tenir séance avec les hommes !".

Selon certaines coutumes, une femme doit sortir le visage voilé, Ne dit-on pas qu'il n'y a que les courtisanes à sortir le visage découvert ? Les femmes n'ont pas tort de faire remarquer que ce voile est d'une certaine façon pour elles une protection contre les hommes. Avant de l'enlever, il faudrait que les hommes soient éduqués à la décence et à la retenue. Mais, nous avons vu aussi(10), que les femmes profitaient du voile pour provoquer plus facilement les hommes.

"Si une femme passe dans la rue, on ne doit pas lever les yeux sur elle ; un homme qui craint Dieu ferme les yeux pour ne pas la voir et se bouche le nez pour ne pas sentir ses parfums" !

"N'était la honte, dit un autre, il n'y aurait pas de femme vertueuse".

Comme il n'est pas possible de rester célibataire sans tomber dans le péché, il faut donc se marier coûte que coûte (11). "Vends ton jardin pour acheter une maison et vends ta maison pour acheter une femme" dit le proverbe ; ou encore "Monter sur des ânes vaut mieux que d'aller à pied ; épouser des vieilles vaut mieux que de rester célibataire".

Au fond des campagnes, les filles sont mariées avant la puberté ; "pour qu'elles ne nous fassent pas honte" (en se conduisant mal avant leur mariage) disent les hommes, "Ta fille, avant qu'elle soit nubile, marie-la ; elle ne sera pas exposée aux commérages".

B/ - Modestie extérieure rigoureuse

Cette modestie extérieure est mêlée d'un vif sentiment de honte pour tout ce qui concerne le VI° commandement : la "h'ichma" (ou "lehya" en kabyle), terme difficile à traduire, évoquant à la fois la honte et la pudeur (allant jusqu'à la pudibonderie), le sens des convenances, de la retenue et de la réserve, une certaine timidité peut-être aussi. Cela vaut pour l'individu et pour la collectivité, en ce sens que tout ce qui peut amoindrir, avilir, déconsidérer le milieu, ridiculiser la famille et la collectivité dans laquelle on vit, doit être caché, tenu secret. C'est, d'ailleurs, une question d'honneur ("nif"), de dignité, d'amour propre et de solidarité.

Honte de la nudité et de l'indécence (costume)

"Plutôt la faim que la nudité" disent les gens. Et le proverbe n'affirme-t-il pas : "Si tu n'as rien mangé, tu peux passer la tête haute devant ton ennemi, mais ne passe jamais devant lui mal vêtu" ? On voit souvent dans le bled de petits Arabes à peine vêtus, mais leurs pères s'excusent toujours de ne pouvoir leur acheter des habits: "Je ne laisserai pas mon fils tout nu si je pouvais faire autrement", dit l'un. "Quand je vois ma fillette nue, dit un autre, et que je n'ai pas de quoi l'habiller, j'en ai le cœur serré" (mon cœur se met à broyer comme le moulin broie la semoule).

La nudité de la femme est une chose honteuse et cette honte est telle que mêmes les prostituées se refusent, dit-on, à certaines privautés courantes ailleurs. On a même pu dire que les musulmans d'un sexe ignoraient l'anatomie de l'autre sexe (12). Et pourtant, à l'intérieur des familles elles-mêmes, la tenue des femmes n'est souvent pas ce qu'elle devrait être ; les enfants y sont témoins de ce qu'ils ne devraient pas voir, ils entendent les conversations immorales et les femmes se servent des fillettes pour des commissions les plus répréhensibles. Les enfants apprennent vite les danses indécentes et provocantes, lascives ou excitantes. Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur les poses, les regards, les conversations non seulement dans les familles mais encore dans les bains maures, bien qu'il ne faille naturellement pas mettre toutes les familles sur le même plan.

L'injonction de la loi musulmane traditionnelle est qu'une femme ne devrait laisser paraître que ses mains et ses pieds. Les parents reprennent leurs petites filles quand elles se découvrent ou se tiennent d'une façon indécente. Mais la question du costume en tant que tel évolue beaucoup, de même que la moralité publique, variant suivant que l'on considère les villes ou les campagnes, les Maghrébins ayant fréquenté le monde européen ou ceux qui ne sont que peu sortis de leur village ou de leur oasis.

Honte d'aborder certains sujets en conversation.

Au milieu de la conversation en arabe, on multiplie les expressions "sauf votre respect, sauf le respect que je vous dois" (h'achak"), pour s'excuser des paroles évoquant l'acte du mariage, les femmes et ce qui se rapporte à la sexualité. Dans les familles de style traditionnel le père est gêné si un homme aborde devant lui ces sujets en présence de ses enfants. Dans ces familles-là, le fils qui vient de se marier ne parle pas de son ménage devant son père.

Mais lorsque les hommes (ou les grands jeunes gens) sont entre eux seuls, ou les femmes entre elles, les conversations sont souvent graveleuses et les plus immorales. Le langage courant a bien des expressions choquantes pour la pureté, des mots et des gestes à double sens. Il serait trop long de s'étendre sur tout cela ; il faut savoir toutefois que des garçons éduqués en profondeur ne manquent pas de tenue et de moralité, de même que les filles quand elles arrivent à émerger du milieu.

Honte de tout ce qui peut rappeler l'acte sexuel, en présence du père en particulier.

Dans la société qui garde encore des réactions de style traditionnel, la jeune femme nouvellement mariée a honte de paraître devant son père. Elle l'évite pendant des semaines. La jeune maman a "honte" de son premier enfant surtout devant son père à elle : elle ne peut pas, par exemple, se découvrir et l'allaiter devant lui et devant les autres.

Et, cependant, là encore il faudrait parler des coutumes lors de la conclusion du mariage (exhibition de la chemise de la mariée, par exemple, dans certaines campagnes encore arriérées), des promiscuités, des rapports sociaux avec les prostituées, des vices contre nature pratiqués par les garçons, etc

C/ - Peu de vertu intérieure sur ce plan de la pureté.

Tant que l'on ne commet pas de fautes publiques, tant qu'on observe toutes les mesures sociales réglementant les distances à garder entre les sexes, tant qu'on est fidèle à la "h'ichma", on peut être facilement considéré comme "vertueux". La plupart des gens n'en demandent pas davantage et la loi musulmane ne porte que sur des interdits qui n'ont guère comme but que de sanctionner les fautes sociales.

- "La décence extérieure est la moitié de la religion"
- "La pudeur est une branche de la foi ; lorsqu'elle disparaît, l'infortune survient"
- "Celui qui se drape dans le vêtement de la pudeur, les hommes ne voient pas ses fautes".

La conscience est restée droite chez beaucoup, vis-à-vis de la loi naturelle ; on sait bien que les pensées et les désirs impurs sont coupables ; mais les passions rongent le fond des cœurs, et on se sent faible et impuissant. Alors on se laisse aller en disant "Allah ghâleb"! Dès lors que la contrainte extérieure ne joue plus et que la "h'ichma" n'existe plus (entre hommes, entre garçons du même âge ou

encore entre fillettes du même âge), on pourra tout se permettre. Que demande-t-on à la jeune fille ? Qu'elle soit décente, qu'elle baisse les yeux devant son père, qu'elle passe modestement dans la rue. Ainsi, elle est une jeune fille parfaite. Dans le secret, pourvu qu'elle ne perde pas sa virginité, avec les jeunes filles de son âge, elle pourra faire ce qu'elle voudra (13).

Dieu seul tonnait le fond des cœurs et il ne nous appartient pas de dire purement et simplement qu'il n'existe aucun souci de vertu intérieure. Nous pouvons en tout cas constater les très grosses difficultés engendrées par le milieu et par l'absence d'éducation véritable. Elles ne facilitent guère la pratique de la vertu ; c'est le moins qu'on puisse dire (14).

Pour parler objectivement de la pureté en terre d'Islam, il importe donc de replacer cette question dans tout le contexte sémitique et dans le milieu de vie. Rappelons-nous les mœurs et les coutumes décrites dans la Bible, la société dans laquelle a vécu Mahomet, où l'on était très près des réalités de la nature, et où l'on devait faire preuve de qualités viriles et d'aucune restriction dans le comportement érotique. Cela n'a guère changé. Parlant de la société kabyle, Mouloud Feraoun explique l'importance attachée aux attributs mâles : "l'acte viril donne la possession de la femme et affirme la supériorité de l'homme en même temps que la force musculaire, la moustache et le courage" (15).

Le souci de la "pureté" - de la "tahâra" - est alors avant tout exprimé par la décence extérieure, la réserve sociale d'une part, et, d'autre part, par les ablutions en vue de la prière rituelle. Ce souci est commandé par la foi musulmane elle-même. En outre, par l'aumône légale - la "zakât" - on est éloigné de la souillure : cette "bienfaisance" purifie le croyant. Le principal, en définitive, est de ne pas s'égarer dans l'incroyance et l'ignorance, de demeurer "soumis" à Dieu et de rendre témoignage à son unicité. La voie droite, c'est d'abord de demeurer dans la communauté des "purs", par le témoignage visible de la foi en Dieu et en son Prophète.

Toutefois, lorsqu'il raisonne en homme de bon sens, le musulman sait parfaitement ce qu'il fait quand il se laisse aller aux passions mauvaises. Mais Dieu ne semble pas répondre aux appels angoissés du cœur humain déchiré et désemparé. Dieu, pardonnera-t-il ? L'homme de bon sens sait bien que le cœur doit être transformé, converti, retourné comme un gant pour être réorienté dans le sens voulu par Dieu.

Dans un autre document, nous verrons comment nous devons et pouvons travailler à former la conscience des musulmans qui viennent à nous. Mais surtout que notre exemple soit un témoignage vivant rendu à la vertu chrétienne et au Christ rayonnant en nous. Nos moindres gestes, nos moindres regards, dans telle et telle circonstance, doivent être, comme dit Saint Paul, "édifiants", c'est-à-dire contribuant à construire et à fortifier, au fond du cœur de ceux qui en sont témoins, le Bien, la Droiture, la Charité. Comme le disait avec admiration un Algérien en parlant d'une chrétienne : "Je n'ai jamais vu le mal dans ses yeux" !

NOTES

1. COMPRENDRE, série saumon, n° 30 du 22/7/59 "Les Interdits alimentaires"
2. "Bible et Coran", Paris, Le Cerf 1950, p. 124,
3. COMPRENDRE, série saumon, n° 40 15/4/61 - "Le péché dans l'Islam populaire maghrébin".
4. COMPRENDRE, série saumon n° 25 du 14/1/50 "L'aumône légale".
5. COMPRENDRE, série saumon n° 24 du 6/12/58 "La prière rituelle dans l'Islam".
6. Trad. L. Bercher, Alger, J. Carbonel 4° édité, 1952, pp, 293-295, 309, etc...
7. Il semble que les meilleures expressions pour exprimer (en dialectal algérien) la pureté du cœur, telle que nous l'entendons, seraient : "tahâra l-qalb", "qalb tâhar", ou encore "un cœur purifié des péchés" (qalb çâfi min edh-dhenoub), "un cœur purifié de toute souillure" (qalb çâfi min koul najâsa),
8. p. 21. Ce compendium des obligations de la religion, envisagées d'un point de vue assez légaliste et figé, est une sorte de catéchisme contenant tout ce qu'un "bon musulman" doit savoir de sa foi et de sa loi. Il est adressé non seulement aux adultes mais aussi aux enfants. La mentalité de style traditionnel dont il est imprégné n'a pas tellement évolué, depuis le X^e siècle, en ce qui concerne le petit peuple des campagnes, et par rapport à bon nombre de questions.

9. Il est possible d'observer que les courtisanes, qui se font tatouer des formules "pieuses", sont appelées au chevet du nouveau-né pour apporter la baraka (la bénédiction). En Algérie, à Djelfa, prier, pour obtenir quelque chose, le long du mur de clôture de leur quartier, rend la prière plus efficace. Il serait trop long, du reste, de parler des pratiques et des superstitions qui entourent le monde des prostituées. On pourrait parler de leur "fonction sociale" ou de telle courtisane, par exemple, qui, par l'argent qu'elle gagne, fait vivre un pauvre aveugle, etc...
Il y aurait des faits analogues à signaler de la part de prostituées "chrétiennes" : ainsi à Sousse, une année, les pensionnaires du quartier demandaient la veille de Pâques que le curé de la paroisse veuille bien ne pas fermer l'église à partir de telle heure pour qu'elles puissent "faire leur Pâques" (c'est-à-dire embrasser le crucifix).
On pourrait rapprocher ces manières de faire et ces comportements, pour le moins ambigus, de la façon de procéder, de ceux qu'on a appelés les "poètes-brigands" ou encore les "bandits d'honneur", sur lesquels il y aurait beaucoup à dire. Pour ne donner qu'un exemple, le cas est bien connu de Foudhayl, le coupeur de routes, qui, au IX^e siècle, opérait avec sa bande au fond du Khorassan, aux environs du désert des Turkmènes. Il apportait à son "métier" le maximum de vertus compatibles avec le vol et le meurtre, comme le dit Dermenghem dans les "Vies des saints musulmans". Il avait, dit-on, "un penchant naturel pour le bien" ; il priait, observait le culte, faisait des jeûnes surrogatoires.
Il se savait pécheur et citait la sourate du Repentir : "D'autres ont reconnu leurs péchés et ont ainsi mêlé de bonnes actions à d'autres qui sont mauvaises" (Coran 9,103).
Au Maghreb, entre 1915 et 1921, pour ne prendre qu'un cas, Ben Zelmat écumait l'Aurès. Un auteur dit de lui qu'il était "soumis à des nécessités immédiates et à des réactions primaires, auxquelles son jugement des valeurs n'a rien à voir ; il était en deçà du bien et du mal". Et pourtant, lui comme les autres, faisait figure d'homme généreux et longanime qui sabrait bien les méchants et protégeait la veuve et l'orphelin.
10. COMPRENDRE, série blanche, n° 16 du 12/2/59 "Un aspect de la promotion féminine en Tunisie - le Voile".
11. COMPRENDRE, série bleue, n° 27 du 15/5/61 "Vous avez des prêtres et des religieuses... "
12. G-H. Bousquet a traité de toutes ces questions sexuelles, du point de vue de la loi musulmane, dans un ouvrage "La morale de l'Islam et son éthique sexuelle", Paris, A. Maisonneuve, 1953.
13. Au sujet de ces comportements de style traditionnel, chez les jeunes filles, il faut quand même penser à toute l'évolution actuelle qui les remet en question et qui fait table rase de bien des façons de faire reçues dans la société maghrébine depuis des siècles (voir à ce propos, le livre de Fanon analysé dans COMPRENDRE, série jaune, n° 20, du 15/7/60 : "L'An V de la Révolution algérienne"). Mais ceci ne porte en fait que sur l'émancipation extérieure et sociale de la femme, non sur l'éducation, en profondeur, de sa conscience, sauf exceptions.
14. Dans le domaine "mystique", l'importance de la pureté est signalée par les diverses règles. Ainsi, dans celle de la confrérie des Rahmaniya, au Maghreb, la "pureté du corps" est le septième fondement de la voie ("tariqa") à suivre. On doit veiller sur ses membres les préservant des souillures : pureté des yeux, de la langue, des oreilles, de la bouche, des mains, des pieds, du cœur, du ventre, des organes sexuels ; cette "pureté" embrasse aussi bien les interdits alimentaires, les péchés contre la charité (hypocrisie, haine, rancune, envie, orgueil, colère, etc. pour la "pureté" du cœur) que les péchés charnels (actions, regards, etc...). Parmi les règles de conduite, la deuxième obligation envers soi-même est de garder la pureté ("tahâra", pureté rituelle acquise par les ablutions).
15. Un Tunisien résume ainsi cette question : "Quant à la virilité masculine, les Arabes lui attachent tellement d'importance qu'ils vont jusqu'à voir en elle leur raison d'être. Comme les peuples d'Extrême-Orient, ils ont l'obsession de la puissance sexuelle. Les rapports sexuels réguliers et fréquents qu'ils croient être tenus d'avoir avec les femmes relèvent moins de leur tempérament que de la crainte de voir leur virilité mise en cause" (Mahmoud Seklani "La fécondité dans les pays arabes : données numériques, attitudes et comportements" dans Population n° 3, oct-déc, 1960, p. 835).
Innombrables sont les expressions, gestes, pratiques, etc. , qui servent, en Afrique du Nord, à manifester sa virilité ou à annihiler celle des autres. Inutile d'insister, c'est bien connu.



TEXTES

Quelqu'un fait remarquer que le folklore saharien, par exemple, est riche en histoires édifiantes recommandant les vertus (l'aumône, la patience, etc...) mais qu'il est d'une pauvreté inouïe lorsqu'il s'agit de la Pureté, "Pourrait-on trouver une seule histoire recommandant cette vertu ?"

TUNISIE

Quelques considérations sur l'homme vertueux.

- "Celui qui a une conscience pure, ("çâfi") est facile à contenter, et il a le cœur droit.
- "La louange des hommes ne le préoccupe pas, parce qu'elle n'ajoute rien à sa paix, ni leur blâme, parce qu'il ne retranche rien à son existence, De même qu'il est pur devant sa conscience, ainsi il est pur devant Dieu. Il s'appuie sur ce pilier et non sur la parole des hommes lesquels ne voient que l'extérieur. Les hommes voient le visage et Dieu - Gloire à Lui - voit ce qu'il y a dans le cœur. Les hommes voient les actions qui sont faites devant eux et Dieu connaît les intentions.
- "Aussi le vertueux, ce n'est pas celui que les hommes appellent vertueux. Le vertueux, c'est celui qui l'est aux regards de Dieu, dont la conscience est pure et qui ne s'est pas souillé des péchés visibles ou cachés".

SAHARA

Au sujet de la conversation sur les femmes, les gens disent :

- "Chez nous, nous ne pouvons pas mettre sur le tapis la question des femmes (parler des femmes) devant les gens, lorsque ceux-ci sont réunis (pour converser). Telle est notre coutume. Parce que, si elle est belle et que tu dises : ma femme est belle, jolie ; si elle t'est soumise et que tu dises : ma femme m'est soumise ; si elle est généreuse et que tu dises : elle est généreuse ; si elle est bonne travailleuse et que tu dises : ma femme est bonne travailleuse, le burnous qu'elle tisse me rapporte 50 douros... ils te jalourent à cause d'elle. Et quand tu te lèves (pour t'en aller), ils disent : quel dommage ! une telle chez un tel !
- "Si elle est mauvaise, et que tu dises : ma femme est une malpropre, elle ne fait pas bien la cuisine, elle travaille mal, elle me désobéit, elle a mauvais caractère (elle est dure), lorsque tu les quittes, ils (rient de toi) se moquent de toi et disent : S'il était un homme, il ne supporterait pas sa saleté ! De ses défauts ne parle pas".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--